

# Quarantaine et isolement

Adaptation rapide du doc. officiel allemand „Bund-Länder-Beschluss“ (07-08.01.2022)

	<b>Isolement pour personne testée positive</b>	<b>Quarantaine pour cas-contact</b>
	<b>Fin de la quarantaine après...</b>	<b>Fin de la quarantaine après...</b>
<b>Réglementation générale</b>	<b>7 jours</b> avec test PCR ou antigénique	
<b>Enfants et adolescents</b> dans les établissements scolaires etc.	<b>7 jours</b> avec test PCR ou antigénique	<b>5 jours</b> avec test PCR ou antigénique

**Sans test : fin de la quarantaine ou de l'isolement après 10 jours pleins**

**Cas contacts qui ne sont pas soumis à une quarantaine:**

Personnes ayant eu 3 vaccinations,  
personnes ayant eu 2 vaccinations (< 3  
mois), personnes guéries < 3 mois

Exemple „test PCR positif“:

L'élève Léon a fait un test PCR le 10.01. Son test PCR est positif. Il doit rester isolé jusqu'au 20.01. inclus.  
S'il n'a pas/plus de symptôme, il peut faire faire un test PCR ou antigénique au plus tôt le 17.01. Si ce test est négatif, il peut alors revenir à l'école.  
!! Avant son retour, il pense à envoyer par courriel une copie de ce test à Mme Vaillant.....

Exemple „cas contact“:

Le test PCR positif de Léon est daté du 10.01. Sa soeur Marie doit rester en quarantaine jusqu'au 20.01. inclus.  
Si Marie n'a pas de symptôme, elle peut faire faire un test PCR ou antigénique au plus tôt le 15.01. Si ce test est négatif, elle peut alors revenir à l'école.  
!! Avant son retour, elle pense à envoyer par courriel une copie de ce test à Mme Vaillant.....